

Au temps des batz : le prix de la vie il y a 68 ans : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

TROIS MOIS GRATUITS

Les nouveaux abonnés au **Conteur**, à partir du 1^{er} janvier 1913, recevront **gratuitement** ce journal durant le **quatrième trimestre 1912** (octobre à fin décembre).

LA DIFFERENCE A LA VILHIE ZABI

Vo z'ai prau oïu dèvesà de cosse que l'ai d'iant lo **féménisme**, que l'a ètà einveintà, que paraît, po que le fenne fussant quemet lè z'homme : « à tout semblable à nous, excepté dans le péché », quemet desai lo vilhio catsimo d'Osterwa dein lo chapitre de Noutron-Seigneur. Mé, i'è bin-pouaire qu'Osterwa l'arai de po le fennè : « à tout semblables à nous, surtout dans le péché ».

Dan, clli **féménisme** fà bo et bin dèvesà de li et l'è pardieu bin pè la leinga d'ài dzein ora. Mimameint que l'ant fè d'ài p'è et d'ài man, lè papai, lè l'vra, d'ài confereince et tot lo diabblio et son train.

Pè Velà-lè-fémalle, l'avant assebin oïu oquie d'è clli commerce. Justameint l'avant fè onna societa que l'avant batscha : « Société pour le développement de Vilars-les-femelles ».

Adan, sti an passà, lo présideint sè peinsè dinse :

— L'ai arai pè Lozena stau dzor que vint onna fenna de pè Paris que vint dèvesà de clli féménisme. S'ebahia se vindrai pas assebin fère onna confereince à Velà-lè-fémalle ?

L'ant dan écrit à cllia dama de Paris et dau-trai dzo aprè l'ai avai la confereince à Velà.

Ein avai dau mondo, d'ài fenne principalement : d'ài groche, d'ài rionde, d'ài tor, d'ài mince, d'ài chètse, d'ài z'ètalle, d'ài vouïpe, d'ài naïre, qu'on sè sarai cru vè lè z'armailli d'ài Colombette :

Venidè totè
Bliantse, naïre,
Rodze et motailè,
Dzouven' et autro.

D'ài motailè ein avai min, ma l'ai avai la vilhie Zabi que l'avai bin houitant' ans et qu'avai volhiu oûre assebin la **Parisienne**. S'ètai messa au premi banc et l'ètai galèza à vère cllia Zabi, avoué sa coiffa d'ài z'auto iàdzo, freindja tot lo tor, sa mantelhie su lè z'épaule, sa roba de popeline, èlardja à bas et na pas retraissa quemet lè gredon d'ora. L'atiutàve de sè duve z'orolhie.

Et que l'èin avai à atiuta dau butin, por cein que la dama de Paris l'avai 'na leinga rasseria d'otot fin. Tè dèbliottàve clli l'affère que faliài vère et que lè z'homme ein ouïssant lau compte. Lau desai tot que bràva dzein que m'imameint la Zabi sè peinsàve : « Cllia Parisienne, l'è p'è qu'on diabblio ! S'ebahia cein que lè z'homme l'ai ant tant fè ! Dein mon dzouveno temps on tsantàve assebin onna tsanson, ma l'ètai po rère, que sè desai :

— A eux de faire la soupe,
D'écumer le pôt au feu,
A nous de lever le coude
Et de boire le petit vieux.
Guerre aux hommes ! guerre aux hommes !
Faisons voir à ces cocos
Que nous sommes, que nous sommes
Moins sottes qu'ils ne sont sots.

L'ai dit trau, tot parai. Mon Dieu, lè z'homme sant quemet lè z'auto dzein : ein a d'ài bon et quauque crouie. Mé, i'è ètà bin benhiràsa avoué mon Zabi. »

Lè dinse que mormottàve la vilhie, tandu que la dama fasai :

— Oui, mes sœurs, nous avons à élever l'honneur de notre sexe, à reprendre nos droits foulés aux pieds par la tyrannie masculine. D'ailleurs, je vous le demande, Mesdames, qu'est-ce que l'homme ? Une femme, pas autre chose. Oui, mes sœurs, l'homme est une femme... avec une petite différence.

Et on vait tot d'on coup Zabi, la vilhio Zabi, sè levà et dere :

— Vive adè la petita difference !

MARC A LOUIS.

Un régal artistique. — Nous aurons, mardi soir, le grand plaisir d'entendre à la Maison du Peuple, deux artistes très justement aimés du public lausannois : **Mlle Marguerite Schuler**, professeur de chants, et son frère **Pierre Alin**, le chansonnier-poète, dont les succès, en France particulièrement, sont très grands.

Ce sera un vrai régal.

AU TEMPS DES BATZ¹

Le prix de la vie il y a 68 ans.

VI

Prix de la journée de travail des ouvriers dans différents arts (1844).

Charpentier :

13 à 14 batz² sans nour. Villeneuve, Vaulion.

12 15 id. Echallens, Payerne, Yverdon.

14 15 id. Bonvillars, Champagne, Morges, Valleyres.

14 18 id. Lausanne.

14 16 id. Vich, Vevey, jusqu'à 20 bz.

15 20 id. Nyon.

8 et nourriture. Beax.

6 7 id. Ormonts, Ogens, Thierrens.

8 9 id. St-Georges, Rances, Lignerolles.

10 id. Aubonne.

Menuisier. — 13 à 17 bz. sans nourriture. Lausanne. Quelques ouvriers habiles gagnent jusqu'à 20 bz. Certains ouvrages, par exemple les fenêtres, se paient à la pièce.

8 bz. et la nourriture. Aigle.

¹ Note sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

² Le batz valait 15 centimes.

Charron. — 13 à 15 bz. vin et soupe. Joux-tens, St-Prex, etc.

Ebéniste. — Se paie à la pièce ; quelques-uns gagnent jusqu'à 25 bz. sans la nourriture.

Tonnellier. — 80 à 100 fr. pour six mois, nourriture et logement, rarement à l'année. Morges.

Serrurier. — 12 à 18 bz. sans la nourriture ; 12 à 13 heures de travail. Quelques maîtres nourrissent et logent leurs ouvriers. Lausanne.

Armurier. — Même salaire à peu près. Morges.

Maréchal. — 14 à 16 bz. sans nourriture. Morges.

Ferblantier. — 35 à 40 bz. par semaine, nourri et logé. Morges.

Orfèvre. — 15 à 16 bz. sans nourriture. Lausanne. A la pièce, quelques-uns vont à 18 et 20 batz par jour.

6 à 7 fr. par semaine et nourriture.

Maçon :

14 à 18 bz. sans nour. Lausanne.

14 id. Chavornay, Bavois, Villeneuve, Yverdon.

14 15 id. Payerne, Morges, Nyon, Valleyres, etc.

14 16 id. Vevey jusqu'à 20 bz.

6 et nourriture. Ormonts, Payerne.

5 6 id. Villars-Mendraz.

Tailleur de pierres. — 13 à 30 bz. sans nourriture (à la tâche), suivant la saison, l'assiduité et l'habileté. Lausanne.

Gypcier. — 15 à 19 bz. sans nourriture. Lausanne, Morges, etc.

Poëlier. — 14 à 15 bz. sans nourriture. Lausanne.

Cordonnier. — 12 à 15 bz. par jour, soit 7 à 9 fr. par semaine, sans nourriture. (Badois, Suisses allemands, assez de Vaudois mariés.) Le maître fournit le logement, chauffage et lumière. Plusieurs travaillent assez volontiers le dimanche matin, mais ne font rien le lundi, qu'ils passent trop souvent en excès. Lausanne.

10 à 11 bz. par paire de souliers. Morges.

10 à 12 bz. sans nourriture. Payerne.

4 à 6 bz. et nourriture. Beax, Montricher, Grandson, Villars, Rances.

Tailleur. — 14 à 16 bz. sans nourriture. (Allemands pour la plupart.) Morges. Travaille à la pièce. La façon d'un pantalon, travail d'un jour, est de 16 bz. Sur des pièces plus considérables, l'ouvrier peut gagner 18 à 20 bz. par jour.

4 à 6 bz. et nourriture. Thierrens, St-Prex, Croy, Beax, St-Georges, Cossonay, Grandson, etc.

Sellier. — 12 ou 16 à 32 fr. par mois, logé et nourri. Lausanne.

Boulangier. — 10 à 14 fr. par mois, logé et nourri. Travaille de très grand matin ; la journée finit à 4 heures.

Fondeur. — 14 à 16 bz. par jour sans nourriture.

Imprimeur. — Compositeur : 18 à 20 bz. sans nourriture en travaillant à la pièce (environ 10 heures par jour), quelquefois jusqu'à 25 bz.

Payé à la journée, un bon compositeur reçoit 14 fr. par semaine.

Pressier : A peu près de même, mais l'ouvrage est sujet à des interruptions plus fréquentes.

Tisserand. — 4 à 5 bz. par jour et nourriture.

2 ½ bz. par aune pour de la toile ordinaire, lorsqu'il travaille à façon sans nourriture. Un ouvrier tisse communément 5 aunes par jour. Dans quelques localités de montagne le prix du tissage est un peu plus bas.

Bûcheron. — 10 bz. et nourriture. A la pièce gagne parfois de 20 à 25 bz. sans nourriture. *St-Georges*, etc.

Tailleuse. — 3 ½ à 4 bz. et nourriture. *St-Prex*, etc.

Lingère. — 3 ½ à 4 bz. et nourriture. *Lausanne*, *Morges*, *Bea*, *St-Prex*, etc.

Modiste. — 5 à 7 bz. et nourriture. *Lausanne*.

Repasseuse. — 5 bz. et nourriture. *Lausanne*, *Morges*, *St-Prex*, etc.

Lessiveuse. — 12 bz. sans nourriture. *Lausanne*.

6 bz., soupe le matin, vin. *St-Prex*.

Ouvrière de campagne. — Effeuilleuse : 16 à 18 fr. et nourriture. Il y a 40 ans 12 à 13 fr. *Morges*, *St-Prex*, *La Côte*.

Travail pour arracher les mauvaises herbes : 3 à 4 bz. par jour et nourriture.

Aux moissons : 5 à 6 bz. par jour et nourriture.

Prix moyen du blé (froment) sur le marché de Lausanne.

1792 à 1801	30 bz.	le quarteron vaudois (fractions négligées).
1802 à 1811	27 »	»
1812 à 1821	30 »	»
1822 à 1831	20 »	»
1832 à 1841	21 »	»

Prix moyens du bœuf aux grandes boucheries, d'après les taxes de la Municipalité de Lausanne.

1792 à 1801	9 2/10	creutz la livre.
1802 à 1811	9 9/10	»
1812 à 1821	10 3/10	»
1822 à 1831	9 4/10	»
1832 à 1841	11 6/10	»

Les prix des 9 dernières années sont relevés sur les registres des établissements de l'Etat, hospices, prisons, etc. Les marchés conclus par ces établissements avec les boucheries de la ville étant environ de demi-batz par livre plus bas que le prix courant, on a tenu compte de cette différence. Les fournitures faites à l'Etat sont en première qualité. Les petites boucheries livrent fréquemment à la consommation des viandes d'un prix un peu moins élevé.

Une bonne raison. — Entre amis :

— N'insistez pas, car je me suis promis de ne jamais retourner au café où vous voulez me conduire.

— Mais pourquoi cette animosité contre le dit café ?

— Parce que la dernière fois que j'y ai été, un monsieur a, par erreur, pris mon vieux pardessus et laissé son pardessus neuf à la place.

— Et c'est de ça que vous vous plaignez ?

— Je ne me plains pas, mais je ne voudrais pas rencontrer le monsieur qui a fait l'échange.

Ah! voilà. — L'avocat de l'accusé au jury :

— Une preuve, Messieurs, que mon client ne jouissait pas de toutes ses facultés intellectuelles, réside dans ce fait qu'il se parlait à haute voix quand il se trouvait seul.

Se tournant vers un témoin :

— N'est-il pas vrai que l'accusé se parlait à lui-même lorsqu'il était seul.

Le témoin. — Je l'ignore.

L'avocat. — Vous devriez pourtant le savoir.

Le témoin. — Je ne me suis jamais trouvé avec lui quand il était seul.

LA BONNE POLITIQUE

Le 1^{er} décembre 1838, de son petit domaine patrimonial de Saint-Point, où il aimait tout particulièrement à passer les rares loisirs qui lui laissait alors la politique et les voyages, Lamartine écrivait ce qui suit, dans une lettre à l'un de ses amis. Il s'agit de la politique, justement. Bien que datant de près de trois quarts de siècle, ces lignes n'ont point vieilli.

Je sais bien qu'on me dit : « Pourquoi parlez-vous ? ne tient-il à vous de vous enfermer dans votre quiétude de poète et de laisser le monde politique travailler pour vous ? » Oui, je sais qu'on me dit cela ; mais je ne réponds pas ; j'ai pitié de ceux qui me le disent.

» Si je me mêlais à la politique par plaisir ou par vanité, on aurait raison ; mais si je m'y mêle par devoir, comme tout passager dans un gros temps met la main à la manœuvre, on a tort ; j'aimerais mieux chanter au soleil sur le pont, mais il faut monter à la vergue et prendre un ris, ou déployer la voile. Le labeur social est le travail quotidien et obligatoire de tout homme qui participe aux périls ou aux bénéfices de la société.

» On se fait une singulière idée de la politique dans notre pays et dans notre temps. Eh ! mon Dieu, il ne s'agit pas le moins du monde pour vous et pour moi de savoir à quelles pauvres et passagères individualités appartiendront quelques années de pouvoir. Qu'importe à l'avenir que telle ou telle année du gouvernement d'un petit pays qu'on appelle la France ait été marquée par le consulat de tels ou tels hommes ? C'est l'affaire de leur gloriole, c'est l'affaire du calendrier. Mais il s'agit de savoir si le monde social avancera ou rétrogradera dans sa route sans terme ; si l'éducation du genre humain se fera par la liberté ou par le despotisme qui l'a si mal élevé jusqu'ici ; si les législations seront l'expression du droit et du devoir de tous ou de la tyrannie de quelques-uns ; si on pourra enseigner à l'humanité à se gouverner par la vertu plus que par la force ; si l'on introduira enfin dans les rapports politiques des hommes entre eux et des nations entre elles ce divin principe de fraternité qui est tombé du ciel sur la terre pour détruire toutes les servitudes et pour sanctifier toutes les disciplines ; si on abolira le meurtre légal ; si on effacera peu à peu du code des nations ce meurtre en masse qu'on appelle la guerre ; si les hommes se gouverneront enfin comme des familles, au lieu de se parquer comme des troupeaux ; si la liberté sainte des consciences grandira enfin avec les limites de la raison, multipliées par le verbe, et si Dieu, s'y réfléchissant de siècle en siècle davantage, sera de siècle en siècle mieux adoré en œuvre et en paroles, en esprit et en vérité. »

LAMARTINE.

LA NOTE

M. R. Marmier, instituteur à Huémoz, nous adresse copie de la note ci-dessous :

« Nos écoles, ajoute notre correspondant, fournissent encore maint ignare ; espérons qu'aucun cependant n'est de la force de cet albergiste savoyard, qui établit la note suivante, il n'y a pas longtemps. »

Soupaie.	2.50
Une bouteille bière	0.50
Une tase de lait	0.15
3 lis 1.50	4.50
4 déjeunai 0.75	2.25
	9.40

Il faut convenir, en effet, que dans notre beau pays, paradis de l'industrie des étrangers, on s'entend beaucoup mieux à faire les notes.

Ce qui, pour nous, est le plus curieux et le plus intéressant aussi dans la note du brave albergiste savoyard, ce ne sont pas les fautes d'orthographe ni même l'erreur d'addition — encore que celle-ci soit au profit du client — c'est la modicité des prix.

Combien de voyageurs, au tarif ci-dessus, s'accommoderaient très aisément de notes farcies de fautes d'orthographe.

Décidément, nous l'avons pu constater tout récemment encore, au cours d'une excursion de quelques jours en ce beau et bon pays de Savoie, peu connu — fort heureusement pour lui et ses amateurs — on y oublie aisément et avec joie, on le devine, le refrain quotidien de chez nous sur le renchérissement de la vie.

Exposition d'aquarelles. — A l'exposition de gravures installée actuellement à l'entresol de la librairie Tarin, au Petit-Chêne-Richemont, succédera, dès le 1^{er} octobre, une exposition des dernières aquarelles de M. A. Hugonnet. Comme pour la précédente, l'entrée est libre.

A l'école. — Le maître questionne ses élèves sur la désignation des diverses espèces de créatures :

— Qu'est-ce que le cheval, le bœuf, l'âne, le chien ?

— Des quadrupèdes ! répondent en chœur les enfants.

— Qu'est-ce que le cygne, l'oie, le canard ?

— Des palmipèdes !

Et ainsi de suite. Puis, tout à coup, le maître demande :

— Qu'est-ce que l'homme ?

Silence général.

— Allons !... Qu'est-ce que l'homme ?

— Un mammifère ! répond timidement un pauvre enfant.

— Un mammifère ?? Et pourquoi ?

— Parce que... parce que... parce qu'y boit du « mame ».

FEUILLETON

Au service de Naples

PAR AUGUSTE MEYLAN

(Fin).

Le jour apparut pâle derrière les monts ; les nuages, chassés par le vent, semblaient flotter au-dessus de nos mâts. Enfin le soleil brilla au ciel et la vapeur passe bruyante dans les cheminées. On appareille. Les chants commencent ; le « Rufst du... » est entonné par douze cents voix. Penchés sur les bastingages, nous regardons, impatients, tapoter dans les vagues les palettes de roues ; puis le sifflet se fait entendre et la terre fi derrière nous. Une joie folle nous envahit, on crie, on rit, on s'embrasse ; Suisses allemands, Suisses français se tendent la main, et un soleil splendide sèche nos vêtements trempés.

Autour du navire, les « pescecane » semblaient nous faire escorte, il y en avait des centaines et des centaines ; ils nageaient, alignés comme des pelotons de soldats ; parfois il s'en détachait un qui faisait deux ou trois fois le tour du vapeur, plongeant devant les roues et se jouant dans les vagues. Les mouettes regagnaient la pleine mer en poussant des cris stridents, et Naples disparaissait dans le bleu de l'horizon.

Avec quelle âme nous chantions :

Vers les rives de France,
Vouions en chantant, etc.

Nous regardions avec effroi ceux de nos camarades qui n'avaient pu prendre place sur les bateaux à vapeur et qui étaient sur un petit navire à voi remorqué lui-même par un de nos steamers. Le corde se tendait par secousse, alors les trois quarts de ceux qui étaient debout tombaient à la renverse ; on riait et l'on était content. Naples avait disparu de l'horizon, on avait dépassé les îles, on ne voyait que la pleine mer, et ces vagues qui s'entrechoquaient aux vagues formaient à perte de vue des lignes que l'œil ne pouvait suivre. Nos roues battaient l'écume, je bénissais la vapeur et sa bien-